



En route vers le tramway

Chantiers 2026

Chemin des Quatre-Bourgeois

23 avril 2026

Rencontre publique d'information et d'échanges



Sommaire de la présentation

- Mise en contexte
- Travaux en 2026 - Chemin des Quatre-Bourgeois
- Conditions de déplacement pendant les travaux
- Foresterie urbaine
- Mesures d'accompagnement
- Période de questions



En route vers le tramway

Mise en contexte

En route vers le tramway

Les chantiers préparatoires s'intensifieront **progressivement** en 2026 sur une **grande** partie du tracé de 19 km.

→ **Pourquoi ?** Pour préparer les travaux de construction du système de tramway dès 2027.

Reconstruction
réseaux souterrains
municipaux



Eau potable
et égouts

Ajustements
réseaux techniques
urbains (RTU)



Énergie
et télécommunications

Ouvrages d'art
Infrastructures



Interventions complémentaires



Mobilité
Foresterie





En route vers le tramway

Travaux en 2026

Chemin des Quatre-Bourgeois



Travaux | Printemps 2026 à été 2028 (plusieurs phases)

Chemin des Quatre-Bourgeois

- A Phase A** : entre le boulevard Pie-XII et l'autoroute Duplessis (travaux : 27 avril jusqu'en décembre)
Le parachèvement des travaux de la phase A aura lieu en 2027
- B Phase B** : entre les autoroutes Duplessis et Henri-IV (travaux : deuxième moitié de 2026, date à confirmer)

- Reconstruction des réseaux d'égouts et d'aqueduc
- Reconstruction du réseau de gaz naturel
- Câblage des infrastructures RTU déjà construites

Travaux complémentaires

- Foresterie urbaine : élagage et dégagement

- Travaux
- Station
- Pôle multimodal
- Tunnel
- Pas de travaux en 2026



Zone des travaux en 2026

Phase A (celle qui fait l'objet de la rencontre d'aujourd'hui)
Entre le boulevard Pie-XII et l'autoroute Duplessis





Chemin des Quatre-Bourgeois : travaux en 2026

- **Bruit et vibration** possibles en raison du roc à excaver.
- Utilisation d'**alarme à large bande** (bruit blanc) : pour atténuer le bruit des camions lors des manoeuvres de recul
- **Accessibilité aux commerces** :
 - **Transport actif** (marche et vélo) : accès possible en tout temps par le chemin des Quatre-Bourgeois.
 - **Automobile** : accès possible en tout temps par la rue de la Pérade et l'avenue Bégon.

Horaire régulier des travaux
En semaine de 7 h à 21 h



En route vers le tramway

Conditions de déplacement pendant les travaux



Conditions de déplacements pendant les travaux

Pendant certaines phases, les **trajets du RTC** seront modifiés. Abonnez-vous aux avis pour planifier vos déplacements : rtcquebec.ca

Commerces demeurent accessibles pour la durée des travaux

Maintien cheminements piétons et cyclables durant les travaux

Détour prévu des automobilistes lors des phases 2 et 3

Phase	Conditions	Dates et durée approximatives*
1	Fermeture complète de l'intersection Quatre-Bourgeois et Pie-XII	11 au 15 mai
2	Fermeture complète du chemin des Quatre-Bourgeois (entre Pie-XII et de La Pérade)	4 mai → milieu de l'été
3	Fermeture complète du chemin des Quatre-Bourgeois (entre de La Pérade et Bégon)	4 mai → automne
4	Fermeture de l'intersection Quatre-Bourgeois et Bégon → 3 semaines complètes → 2 semaines partielles	Fin été / début automne (5 semaines)



En route vers le tramway

Foresterie urbaine



Interventions en foresterie urbaine

La priorité = protéger les arbres

En amont

- **Inventaire terrain** (essence, taille et santé)
- Considérer les arbres et leurs **systèmes racinaires** dans la conception
- **Analyse individuelle** de chaque arbre identifié à risque durant les travaux
- Ajustements proposés à la **conception des travaux**

Exigences strictes

- Respects de **normes environnementales** strictes
- **Nouvelles exigences** chez les entrepreneurs
 - Ex. : Ingénieur forestier en conception et sur chantier



La Ville a **rehaussé les standards** en termes de gestion de la foresterie urbaine dans le cadre de projets majeurs.



La priorité = protéger les arbres

Des exemples avant le début des chantiers

Transplantation



Élagage

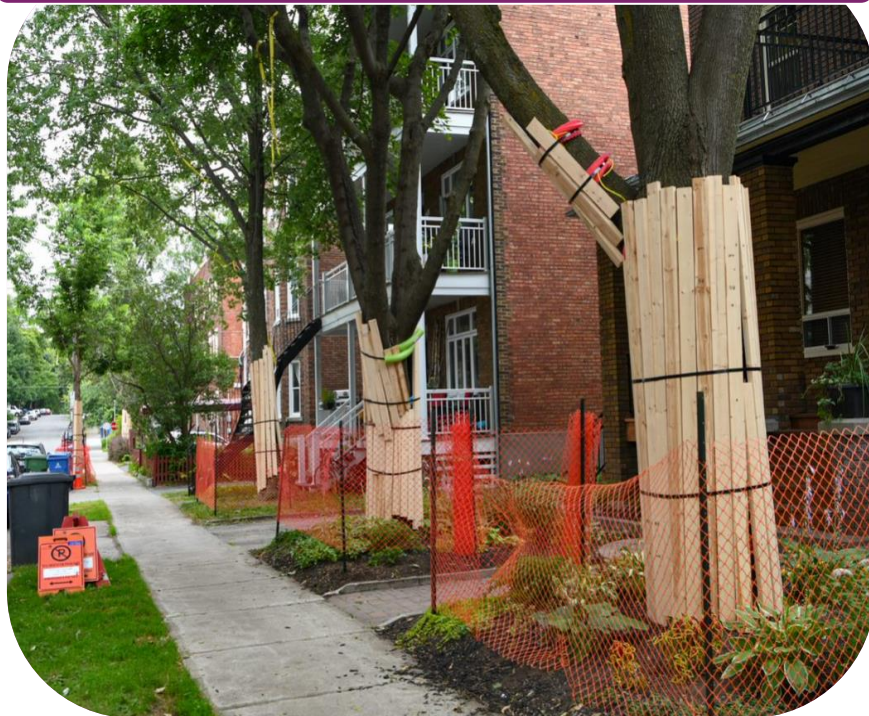




La priorité = protéger les arbres

Des exemples pendant les chantiers

Zone de protection



Dégagement de la zone des travaux
Repère visuel





Interventions en matière de foresterie urbaine

En dernier recours : l'abattage

3 motifs
rendant
l'abattage
inévitable

1. Directement sur le **tracé d'une infrastructure**.
2. Les travaux touchent les **racines** et le rendent instable.
3. **Trop de branches doivent être coupées** pour dégager l'espace.

Valorisation
habituelle
du bois coupé

Bois valorisable

- Copeaux et paillis horticole
- Compost
- Pâte à papier
- Production d'énergie

Bois contaminé (maladies)

- Éliminé selon des protocoles stricts

Le propriétaire peut aussi décider de conserver le bois coupé de son arbre, lorsque possible.



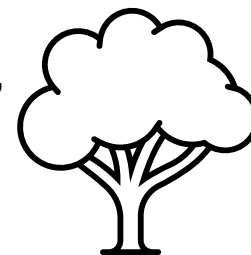
Interventions en matière de foresterie urbaine

Chemin des Quatre-Bourgeois

- **Arbres à protéger** : 76 arbres
- **Arbres devant être abattus** : 12 arbres confirmés
- **Selon l'évolution du chantier**, jusqu'à 17 arbres supplémentaires, identifiés pour l'abattage lors de travaux subséquents, pourraient être retirés dès 2026 (en évaluation).

La plantation de nouveaux arbres suivra l'ensemble des travaux requis pour TramCité.

Dans le cadre du projet de tramway, pour chaque arbre retiré, **20 nouveaux arbres** seront plantés.





On fait quoi pour compenser?

On replante massivement!

Arbres plantés

3 à 4 m de haut

2 po de diamètre

6 à 8 ans d'âge

Dans le cadre du projet
déjà plus de **15 000**
arbres ont été plantés.





En route vers le tramway

Mesures d'accompagnement



Tout au long des travaux On prend soin du monde

La Ville déploie **30 mesures d'accompagnement**, autour de trois grands axes.



Mobilité

Assurer la fluidité et la sécurité des déplacements



Économie

Accompagner l'activité commerciale et événementielle



Communication

Miser sur une relation de proximité



Zone d'influence pour la mobilité

Secteurs et axes concernés

Chaudière

- Avenue Blaise-Pascal
- Boulevard Chaudière
- Boulevard du Versant-Nord

Plateau de Sainte-Foy

- Chemin des Quatre-Bourgeois
- Chemin Sainte-Foy
- Boulevard Laurier
- Chemin Saint-Louis
- Avenue Charles-Huot

Saint-Sacrement et Montcalm

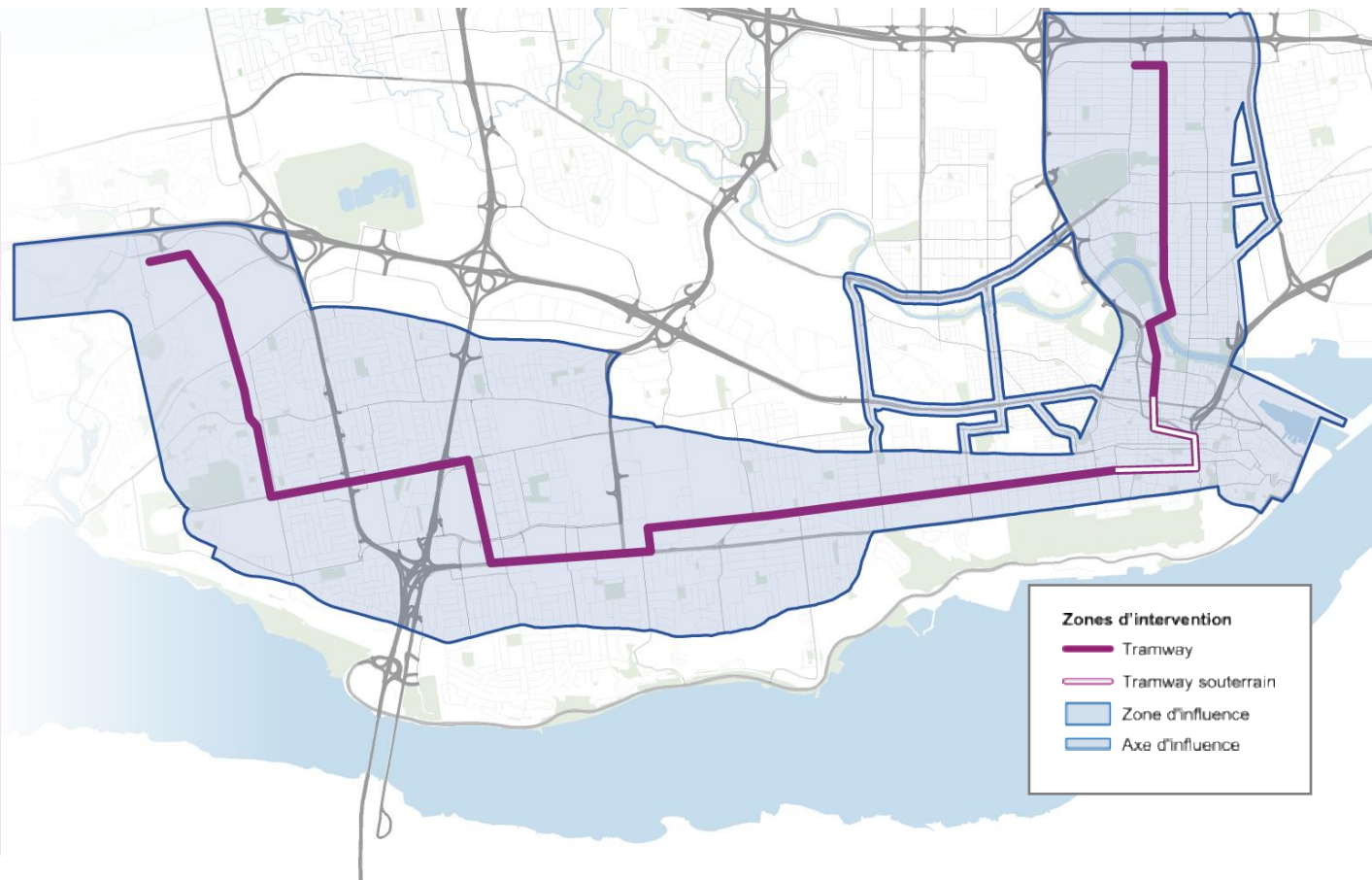
- Boulevard René-Lévesque
- Grande Allée

Centre-ville

- Rue de la Couronne
- Rue du Prince-Édouard
- Rue Dorchester
- Rue Saint-Louis

Vieux-Limoilou et Lairet

- 1^{re} Avenue
- 4^e Avenue



Zones d'intervention

— Tramway

— Tramway souterrain

■ Zone d'influence

■ Axe d'influence



Ce que la Ville fait

19 mesures d'accompagnement en mobilité

Options de mobilité	Gestion efficace du réseau routier et du stationnement	Encadrement de l'occupation de la chaussée	Vigie et gestion de la sécurité et des services essentiels	Résultat Gouvernance renforcée en mobilité
1 Transport collectif : Transformation du réseau d'autobus RTC + bonification à Vélo	4 Aménagement optimisé du réseau routier	8 Travaux municipaux planifiés	12 Limites de vitesse dans les quartiers	17 Plans locaux de mobilité
2 Mobilité active : Plus de cheminements <ul style="list-style-type: none"> ○ Piétons ○ Vélos Ajout de supports à vélo	5 Meilleure gestion des intersections	9 Travaux municipaux non planifiés	13 Optimisation et préemption pour les véhicules d'urgence et coordination avec le CIUSSS pour hôpitaux	18 Nouvelle cellule de coordination quotidienne
3 Accès des véhicules maintenu aux générateurs de déplacements	6 Vigie active du réseau routier	10 Rues piétonnes et événements	14 Gestion des itinéraires de camionnage	19 Information en continu
	7 Ajustements aux règles de stationnement	11 Projets de développement immobilier	15 Encadrement dans les zones de chantiers	
			16 Vigie dans les corridors scolaires et zones pour aînés	



Plans locaux de mobilité

Des plans locaux de mobilité sont en cours d'élaboration dans les secteurs Chaudière, Plateau de Sainte-Foy, Saint-Sacrement et Montcalm, Centre-ville, Vieux-Limoilou et Lairet.

- Chaque secteur concerné aura son propre plan, avec des **solutions adaptées et évolutives**, précisées progressivement (dates à venir).

À quoi sert un plan local de mobilité?

- **Organiser les déplacements et l'accessibilité** dans un secteur en fonction de sa réalité (résidences, commerces, circulation, travaux, etc.)
- Permettre de **maintenir la sécurité, la fluidité et la qualité de vie**, notamment en période de changements ou de travaux.

Zones de circulation apaisées

Dans un plan local de mobilité, l'identification de **zones de circulation apaisées** est parfois requise, en raison de leur sensibilité :

- Présence d'**écoles**
- **Quartiers résidentiels**
- Zones pour **aînés**

Elles peuvent également correspondre à des zones où la circulation de transit est susceptible d'augmenter.

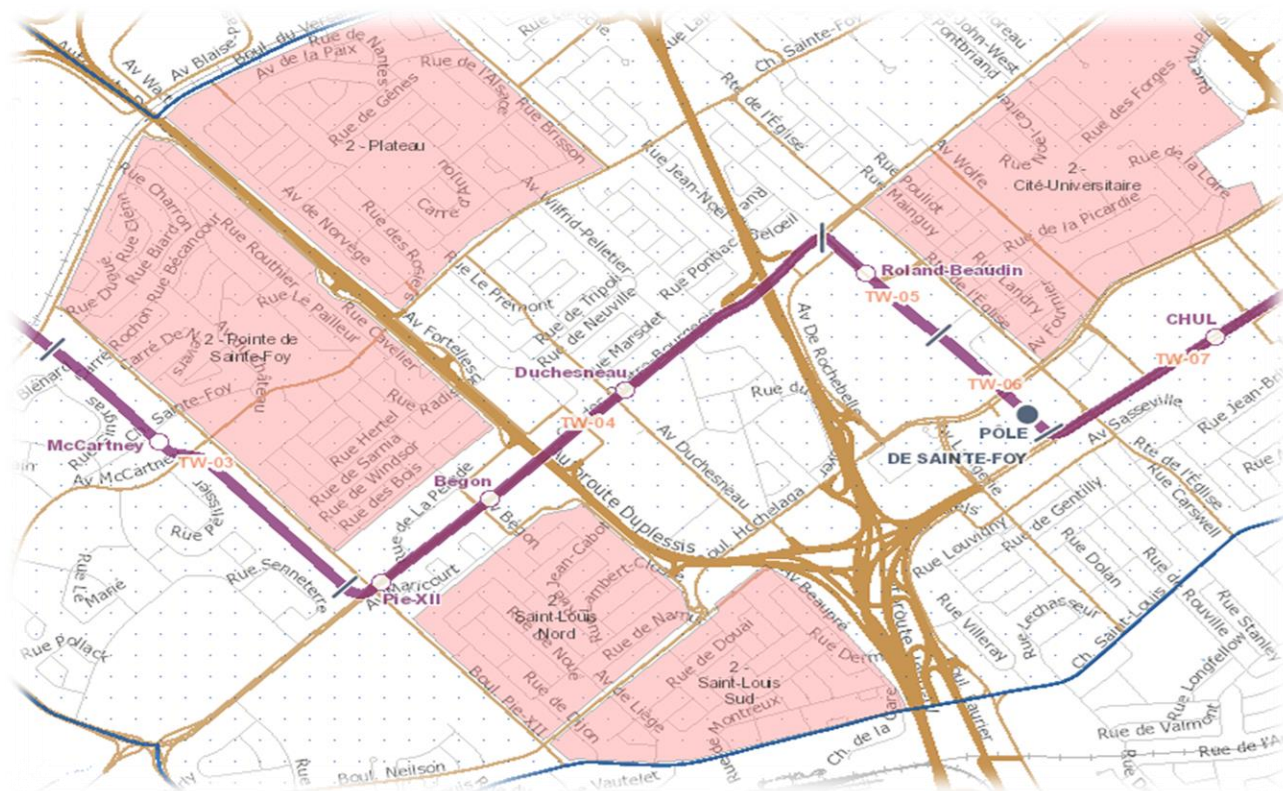
Une attention particulière y est portée et des **mesures d'apaisement supplémentaires** y sont déployées afin d'assurer la sécurité et la qualité de vie des gens.





Secteur du Plateau de Sainte-Foy

Zones de circulation apaisées





Secteur du Plateau de Sainte-Foy

Mesures recommandées à ce jour

- **Marquage au sol** (lignes d'arrêt et traverses piétonnes)
- **Stèle radar** (sensibilisation à la vitesse de circulation)
- **Présence policière** (sécurité)
- **Signalisation** et réglementation (stationnement, vitesse, etc.)
- **Interdiction du camionnage dans les rues résidentielles**
- Ajout de **caméras de circulation** et **bonification du gestionnaire artériel**
- Implantation de **feux de préemption incendie** à cinq intersections :

Neilson et Pie-XII | Neilson et Liège | Hochelaga et Neilson
Hochelaga et Duchesneau | Duchesneau et France-Prime



**Déploiement
progressif à venir**

Feux de préemption incendie permettent d'obtenir un droit de passage au-delà des autres usagères et usagers de la route.



Ce que la Ville fait

D'autres mesures d'accompagnement



Économie

Accompagner l'activité commerciale et événementielle

- 20 Maintien des accès aux zones commerciales + affichage et signalisation sur site
- 21 Aide financière aux commerçants
- 22 Guichet unique dès le 1^{er} avril pour accompagnement personnalisé
- 23 Artères commerciales : soutien financier pour promotion (incluant commerces hors regroupements) + animation urbaine
- 24 Vigie et promotion ciblée de notre destination touristique



Communication

Miser sur une relation de proximité

- 25 Agents Info-Chantier
- 26 Suivis personnalisés et réguliers avec des riverains
- 27 Tournée dans les secteurs à la rencontre des citoyens
- 28 Séances d'information spécifiques à des secteurs d'activités
- 29 Information géolocalisée
- 30 311 : un seul numéro pour joindre des agents de service à la clientèle



Ce que la ville fait

Programme d'aide - Entreprises

- S'applique lors de travaux d'infrastructure majeurs d'une **durée d'au moins trois mois**.
- **Conditions et modalités** disponibles sur le site Web.
- La délimitation d'un **territoire d'application** en considération de la zone de travaux 2026 est en cours.
- Sa mise en application éventuelle est **conditionnelle au respect des paramètres d'application du programme et à l'approbation des autorités compétentes**.
- Les **territoires** sont présentés sur le site Web après leur approbation.

Principales activités admissibles	<ul style="list-style-type: none"> • Commerce, hébergement, restauration, services personnels
Territoire d'application et montants pour les entreprises admissibles	<p>Secteur désigné (zone directe de travaux)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Versement intermédiaire : 7 500 \$ • Avec démonstration de perte financière : maximum 22 500 \$ <p>Secteur d'influence</p> <ul style="list-style-type: none"> • Avec démonstration de perte financière : maximum 30 000 \$
Entreprises admissibles de moins d'un an d'existence	<ul style="list-style-type: none"> • Versement d'un montant max. de 7 500 \$



Ce que la ville fait

Autres mesures pour les commerçants

- **Maintien de l'accès** aux commerces
- Des **zones débarcadères** aménagées pour la clientèle et les livraisons (au besoin)
- Promotion de l'**accès aux commerces** dans les outils de communication et l'affichage de chantier





Ce que la ville fait

Programme d'aide - Organismes

- Lors de **travaux d'infrastructure majeurs** d'une **durée minimale de trois mois**.
- **Conditions et modalités** sur le site Web de la Ville section *Gens d'affaires*.
- La délimitation d'un **territoire d'application** en lien avec la zone de travaux 2026 sur le chemin des Quatre-Bourgeois est en cours.
- Mise en application éventuelle **conditionnelle au respect des paramètres d'application du programme et à l'approbation des autorités compétentes**.
- **Territoires** présentés sur le site Web après approbation.

Projet admissible	<ul style="list-style-type: none"> • Projet visant la promotion d'un secteur commercial dans le contexte du projet TramCité
Organisme admissible	<ul style="list-style-type: none"> • Regroupement de gens d'affaires veillant à la représentation les intérêts d'établissements ou un organisme mandaté par un minimum de 15 entreprises admissibles.
Montant	<ul style="list-style-type: none"> • Montant max. : 30 000 \$ par année de travaux



Info-Chantier : une équipe dédiée

Un service de proximité au bénéfice des citoyennes et des citoyens

- Une **présence sur les chantiers**, pour aller à votre rencontre
- **À l'écoute** de vos besoins, préoccupations et réalités quotidiennes
- Assure la **liaison** entre les riveraines et riverains et les équipes du chantier
- Facilite la communication pour une **meilleure cohabitation**



Suivis personnalisés

- Renseignements sur les travaux et les échéanciers
- Déménagements, livraisons et collecte des matières résiduelles
- Gestion des stationnements
- Maintien des mesures de mobilité et d'accessibilité
- Prise en charge des signalements et plaintes

Un seul numéro : le 311



Pour s'informer



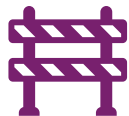
Informations – projet TramCité

TramCite.info



Questions, commentaires ou plaintes

Par téléphone ou en ligne : [311](tel:311)



Modifications à la circulation

Applications de navigation

ville.quebec.qc.ca/entraves



Ajustements aux services du RTC

rtcquebec.ca



Période de questions

TramCité